Le Mans Université

Service des Affaires Générales et Juridiques

Affaire suivie par :
Violaine DUMUR ou Ombline CADOR
☏ 02.44.02.21.09 ou 02.43.83.27.58
ca-affairesjuridiques@univ-lemans.fr

Le Président de l'Université

à

Mesdames et Messieurs
les membres du
Conseil d'Administration
de l'Université

Le Mans, le 1er juillet 2021

Objet : Ordre du jour du Conseil d'administration de l'Université du Mans

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes conviés au Conseil d'administration de l'Université qui se tiendra le :

Jeudi 8 juillet 2021 à 13 h 30
Amphithéâtre Mercure de l'UFR Droit, Sciences Économiques et Gestion

L'ordre du jour est le suivant :

1. Délibérations

1.1 Questions financières et comptables

1.1.1 Modification des primes de responsabilités pédagogiques, primes de charges administratives et décharges pour l'année universitaire 2020-2021

1.1.2 Admission en non-valeur d'une créance irrécouvrable

1.1.3 Subventions, tarifs et cotisations

1.2 Questions générales

1.2.1 Calendrier pour l'année universitaire 2020-2021

1.2.2 Désignation des membres de la Commission de la commande publique issus de ce Conseil

1.2.3 Statuts des commissions consultatives d'établissement

1.2.4 Statuts du Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)

1.3 Questions relatives à la recherche et à la valorisation

1.3.1 Attribution d'aides à la mobilité des doctorants en cotutelle internationale de thèse dans le cadre de l'appel à projets 2021

2. Décisions prises en vertu de la délégation de pouvoir du Conseil au Président

2.1 Conventions

2.2 Subventions

2.3 Cotisations

3. Informations

3.1 Campagne d'emploi

4. Questions diverses

Les questions diverses devront être adressées au Service des Affaires générales et juridiques (ca-affairesjuridiques@univ-lemans.fr) avant le ***7 juillet 2021.***

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations les meilleures.

Pascal LEROUX

Pour le Président
Le Vice-Président Formation
et Vie Universitaire

Sylvain DURAND